

Règlement du Tirage au sort d'Opodo :

CAMPAGNE TRAVEL PICS INSTAGRAM

1. **Société organisatrice** – L'organisateur du jeu « Travel Pics » (le « Jeu ») est Opodo Limited, dont le numéro d'entreprise est le 4051797 et dont le siège social est situé à Waterfront, Hammersmith Embankment, Chancellors Road, London W6 9RU (« Opodo »).
2. **Concours Travel Pics** – Le Jeu débutera 14 novembre 2016 à 16h00 GMT et prendra fin le 4 décembre 2016 à 23h59 GMT (la « Période du Jeu »). Aucune responsabilité ne peut être retenue pour les participations qui ne sont pas remises à Opodo, quelle qu'en soit la raison. Les participants pourront gratuitement participer au tirage au sort (le « Tirage au sort ») conformément aux dispositions du présent règlement.
3. **Gagnant du Tirage au sort** - le gagnant du Tirage au sort sera sélectionné par un jury avant le 9 décembre 2016. Les méthodes d'Opodo pour sélectionner les gagnants du prix et toutes les décisions concernant la sélection des gagnants seront définitives. Les critères de sélection, l'âge, les revendications de prix de tous les gagnants ou tout autre condition du présent règlement sont susceptibles d'être vérifiés par Opodo, si besoin par la production de certains documents.

Le gagnant sera informé par un message privé via le compte Instagram avec lequel il a participé au Jeu le 9 décembre 2016. En réponse à ce message, il devra communiquer à Opodo ses nom, prénom, email valide, date de naissance et numéro de passeport. Ensuite, Opodo lui écrira à l'email qu'il aura communiqué afin de lui transmettre une lettre confirmant notamment son pays de résidence. Le participant devra compléter et signer cette lettre et la renvoyer à Opodo à l'email indiqué, dans un délai de 15 jours. Après réception de l'email incluant la lettre dûment complétée et signée par le gagnant, Opodo lui enverra un email précisant toutes les informations nécessaires pour réserver son vol directement auprès de la compagnie Qatar Airways, et comprenant un affidavit à retourner signé à Opodo.
4. **Critères de sélection** – le Tirage au sort est ouvert à toute personne résidant au Royaume-Uni, en France ou en Allemagne âgée de 18 ans ou plus, à l'exception des salariés et associés d'eDreams ODIGEO et d'Opodo et/ou des membres de leur famille. La participation au Jeu est limitée à une participation par personne. Opodo se réserve

le droit de disqualifier toute participation de manière discrétionnaire, pour toute raison et sans préavis, conformément au présent règlement.

5. **Comment participer** – Pour participer au Tirage au sort, les participants doivent se connecter à leur compte personnel Instagram, marquer du hashtag #opodo15 sur Instagram une à trois photographies maximum prise(s) par lui, avec la mention @opodo_official dans la description de l'image, et suivre le [compte Opodo sur Instagram](#). Toutes les photographies soumises doivent avoir pour thème « Travel Crew » (« équipe de voyage »). Un jury sélectionnera la photographie la plus créative et la plus originale, en tenant compte des critères suivants :

- respect du thème (« Travel Crew »)
- qualité de la photographie
- originalité
- publication de la photographie conformément au présent règlement.

Le participant s'engage à participer au Jeu de manière loyale et de bonne foi sous peine d'être exclu ou disqualifié. Notamment, les participants s'engagent à ne pas créer de comptes Instagram afin de participer plusieurs fois au Jeu.

La participation implique le transfert par le participant, à titre gratuit, de la totalité de ses droits patrimoniaux relatifs à la ou les photographies soumises dans le cadre du Jeu, notamment ses droits de reproduction, distribution et/ou de traitement, sur tout support, pour une durée de six mois à compter de la fin du Jeu. Opodo sera en droit d'utiliser et de diffuser les photographies sans restriction, à des fins commerciales, promotionnelles ou autres, sans en informer ni rémunérer les soumissionnaires.

Le participant garantit être l'unique auteur de la ou des photographies soumises par lui dans le cadre du Jeu et qu'il est titulaire de l'intégralité des droits de propriété sur la ou les photographies soumises. Chaque participant s'engage à avoir la pleine capacité à disposer des droits qu'il détient sur le contenu apporté au Jeu et notamment à ce que la photographie soumise n'ait pas fait l'objet de publication au préalable, ni de contrat en cours ou à venir pouvant limiter ou empêcher les dispositions du présent règlement.

Si le participant poste une photographie comportant une ou plusieurs personnes reconnaissables, il doit avoir obtenu au préalable leur accord, et si le sujet est mineur, l'autorisation parentale requise par les lois et réglementations en vigueur. Opodo se réserve le droit de demander aux participants de fournir les justificatifs de cet accord

et éventuellement de l'autorisation parentale, pendant la soumission du contenu ou à tout moment durant ou après le Jeu.

Si l'auteur présente une photographie faisant apparaître d'une manière identifiable une marque, logo, ou tout autre élément susceptible de faire l'objet d'un droit de propriété, il doit avoir obtenu au préalable l'autorisation nécessaire requise par les lois et réglementations en vigueur.

Le participant doit s'assurer personnellement que sa ou ses photographies respectent les règles du présent règlement.

EN PARTICIPANT AU JEU, VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ À OPODO QUE VOTRE SOUMISSION :

- ne contient pas de contenu violent ou enfreignant les droits de propriété intellectuelle de tout tiers (y compris les droits d'auteurs, les marques protégées, les noms de commerces et les droits de publicité) ;
- seules les photos liées au thème proposé par la société organisatrice seront acceptées ;
- sauf indication contraire dans le présent règlement, n'a pas fait l'objet d'une soumission dans un concours antérieur ni n'a remporté un concours antérieur ;
- ne contient aucune affirmation non prouvée ou ne pouvant être prouvée ou fausse et/ou trompeuse vis-à-vis d'un consommateur raisonnable ;
- ne contient ni ne prévoit l'inclusion de tout contenu commercial promouvant un produit, un service ou un objectif autre que ceux d'Opodo ;
- sauf indication contraire dans le présent règlement, ne contient pas de contenu sur lequel le participant ne possède pas tous les droits, titres et intérêts (ou que le participant n'a pas légalement le droit d'utiliser) ;
- les photographies obscènes ou portant atteinte à l'intégrité morale des utilisateurs de quelque façon que ce soit ne seront pas acceptées ;
- ne viole aucunement les lois et réglementations applicables, notamment celle des réseaux sociaux.

Par conséquent, le participant garantit la société organisatrice contre toute revendication quel qu'en soit la nature, action en responsabilité, dommage et intérêts, pertes ou dépenses (y compris contre des frais juridiques) occasionnés ou

liés à la violation de l'une quelque des garanties ou l'un quelconque des engagements pris par le participant en vertu du présent règlement. La société organisatrice se réserve le droit de retirer du Jeu ou de disqualifier tout participant contrevenant au présent règlement.

6. Prix – Le gagnant recevra le prix suivant (« Prix ») :

- Pour le gagnant résidant en Allemagne : 2 billets aller-retour en classe économique sur Qatar Airways de Francfort, Munich ou Berlin vers Krabi, Thaïlande (via Doha) ;
- Pour le gagnant résidant en France : 2 billets aller-retour en classe économique sur Qatar Airways, de Paris-CDG vers Krabi, Thaïlande (via Doha) ;
- Pour le gagnant résidant au Royaume-Uni : 2 billets aller-retour en classe économique sur Qatar Airways, de Londres Heathrow vers Krabi, Thaïlande (via Doha).

7. Limite du prix:

- Soumis à disponibilité de la compagnie aérienne ;
- Pas de transfert vers/depuis les aéroports de départ/d'arrivée ;
- Pas de remboursement ni de conversion ;
- Pas de transfert ou de cessibilité à une personne autre que le gagnant ;
- Le vol aller peut être effectué à partir du 10 décembre 2016 ;
- La date du vol retour ne pourra excéder le 30 novembre 2017 ;
- La validité des billets ne peut être étendue ;
- Les billets ne seront sujets à aucun surclassement ;
- Billets valables hors vacances scolaires et hors périodes du 15 décembre 2016 au 10 janvier 2017 et du 10 avril 2017 au 23 avril 2017 ;
- La réservation doit être effectuée auprès de la compagnie aérienne au maximum 1 mois avant le départ ;
- Pour toute demande d'impression de billets, contacter la compagnie 3 mois avant le départ ;
- Le gagnant et son accompagnant devront voyager sur le même vol ;
- Les enfants de moins de 2 ans ne sont pas admis ;
- Le gagnant est responsable de s'assurer que les noms de tous les voyageurs fournis à Qatar Airways sont exactement tels que sur le(s) passeport(s) ou

documents de voyage utilisés. Toute infraction résultera en une interdiction de voyager.

- Les modifications du billet, incluant les corrections de noms, seront aux frais du gagnant. Le coût pourrait induire au prix total d'un nouveau billet ;
- Opodo ne fournira aucune prestation ni garantie, le gain consistant uniquement en la remise du Prix. Le gagnant sera responsable de tous les frais liés à son voyage, par exemple le trajet jusqu'à et depuis les aéroports de départ et d'arrivée et des autres dépenses survenant durant le séjour pour lui et/ou son accompagnant ;
- Le Prix doit être accepté tel que décerné et n'est pas cessible, transmissible, échangeable ou convertible en argent ;
- Le participant est seul responsable de son gain et de son utilisation, ainsi que du bénéfice de son gain par son accompagnant ;
- Opodo ne garantit aucunement que les billets d'avion seront disponibles aux dates de voyages préférées du gagnant ;
- La disponibilité des billets d'avion sera confirmée uniquement par l'équipe "Sales Support" de Qatar Airways ;
- Le voyage sera sujet aux conditions de voyage de Qatar Airways, à moins que cela soit spécifié autrement dans ce règlement ;
- L'utilisation des salons, les surclassements et les points pour grands voyageurs ne sont pas autorisés avec ces billets et les miles grands voyageurs ne peuvent être cumulés. Les substitutions, attributions, échanges contre de l'argent ou transferts des billets ne sont pas autorisés. Les billets ne sont pas assurés contre l'annulation ou l'interruption du voyage ;

VISA : les gagnants et les accompagnants sont responsables de l'obtention de leur visa ou de tout document requis avant le départ, le cas échéant. Le passager qui ne dispose pas de tous les documents nécessaires risque de se voir refuser l'accès à bord ;

- Assurance voyage : Les gagnants et les accompagnants sont responsables de souscrire une assurance voyage adéquate avant leur départ ;
- Formalités sanitaires : les gagnants et les accompagnants sont responsables de veiller à disposer de tous les documents sanitaires pouvant être exigés dans le

pays qu'ils s'apprêtent à visiter. Le passager qui ne dispose pas de tous les documents nécessaires risque de se voir refuser l'entrée dans le pays ;

- La société organisatrice du Jeu ne sera pas tenue responsable pour tous les facteurs externes, les incidents naturels ou autres circonstances pouvant empêcher le gagnant et/ou l'accompagnant d'utiliser ses billets. Le cas échéant, la société organisatrice n'émettra pas de nouveau prix ni ne procédera à aucun remboursement, quelles que soient les circonstances.

8. **Réserves** – Opodo se réserve le droit d'annuler, de suspendre et/ou de modifier tout ou partie du Tirage au sort, y compris les dispositions du présent règlement, de façon discrétionnaire. Au cas où le prix offert s'avère indisponible en raison de circonstances indépendantes de la volonté d'Opodo, Opodo se réserve le droit d'offrir des prix alternatifs d'une valeur égale ou supérieure. Opodo ne pourra être tenue responsable des limites du réseau internet ou des dysfonctionnements pouvant intervenir notamment sur le réseau social Instagram. Elle ne pourra pas davantage être tenue pour responsable des dysfonctionnements techniques, si les participants ne parvenaient pas à se connecter au site ou à jouer, si les données relatives à la participation ne parvenaient pas pour une raison quelconque non imputable à Opodo, lui arriveraient illisibles ou impossible à traiter ou en cas de problèmes d'acheminement du courrier électronique ou de problème lié au réseau social Instagram. Les participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement à ce titre. Opodo ainsi que ses prestataires et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels incidents pouvant intervenir dans l'utilisation des gains par les participants bénéficiaires ou leurs accompagnants dès lors que les gagnants en auront pris possession. Opodo ne pourra ainsi être tenue responsable d'un quelconque dommage survenu lors du voyage ou de la réservation, le gagnant devant dialoguer directement avec les transporteurs ou agences de voyages sur lesquelles ont été effectuée les réservations.

9. **Données personnelles** – Les données personnelles des participants fournies lors de l'inscription au Tirage au sort seront compilées dans un dossier de données appartenant à Opodo. Ces données seront traitées en vue d'administrer le Tirage au sort, de sélectionner et d'informer le gagnant ainsi qu'à des fins de promotion et de marketing, y compris l'envoi de courriels commerciaux. À tout moment, les participants peuvent faire valoir leur droit à ne plus recevoir de communications

d'Opodo en cliquant sur « Se désabonner » comme indiqué dans les communications d'Opodo aux participants.

10. Acceptation du règlement – En prenant part au Jeu et au Tirage au sort, les participants acceptent les dispositions du présent règlement et s'engagent à respecter les décisions d'Opodo, qui sont définitives pour tout sujet concernant le Tirage au sort. Le présent règlement est déposé en l'étude de Maître Emmanuel Mérard, Selarl Alexandre & Associés, 52, rue René Goscinny, B.P. 91211, 16006 Angoulême Cedex. Il peut être adressé à titre gratuit (timbre remboursé sur simple demande), à toute personne qui en fait la demande auprès d'Opodo.

En cas de divergence entre la version du règlement déposé chez l'huissier et la version du règlement accessible en ligne, la version déposée chez l'huissier prévaudra. De même la version déposée fait foi face aux informations divulguées sur le site du Jeu et en contrariété avec le présent règlement.

Opodo se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le jeu à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

11. Droit applicable – Les présentes conditions générales seront régies et interprétées selon le droit anglais.